

Information destinée à l'organisateur du cours:

Une fois par année, l'ensemble des médiateurs et médiatrices FSA remettent à la Fédération Suisse des Avocats les pièces justificatives qui démontrent l'accomplissement d'une formation continue.

Attestation de formation continue en présentiel

L'organisateur

de la formation continue

intitulée

description

atteste la participation de

Prénom et nom

en tant que **participant·e** au Cours de 45 minutes au moins le **date** Cours de 45 minutes au moins le **date** en tant que **conférencier·ière** du Cours de 45 minutes au moins le **date** Cours de 45 minutes au moins le **date**

Lieu, date

Signature de
l'institution